

Règles de sécurité sur chantier

La sécurité sur un chantier est primordiale

En plomberie, il convient de prendre des mesures et précautions avant de débiter tout nouveau chantier.

En effet, comme dans tout métier nécessitant de manipuler des matériaux qui peuvent être plus ou moins dangereux, une liste de règles doit être respectée pour chaque plombier en intervention.

→ La base sur tout chantier : le port des EPI et la mise en place des EPC

Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipement de Protection Collective (EPC) sont à mettre en place et/ou à porter avant de débiter chaque intervention.

Les EPI et EPC évoluent en fonction du milieu où se trouvent le plombier lors de son intervention.

En termes d'EPI les plus courants, on retrouve notamment :



Un casque de chantier antichocs conforme à la norme, notamment lors d'interventions sur chantiers industriels ou avec des équipements en hauteur



Une visière ou un masque de soudeur conforme à la norme pour se protéger lors des soudures et éviter le contact avec toute étincelle et débris



Des protections auditives si l'environnement l'oblige



Une tenue imperméables adaptée aux environnements humides notamment



Des gants anti-coupures en prévention de tout incident lors de l'intervention



Un masque respiratoire adapté pour se protéger de toute inhalation d'éléments toxiques et autres poussières



Des chaussures de sécurité ou bottes selon le chantier visé



Un harnais de protection pour tout travail en hauteur nécessitant le port de cet EPI



Les EPC sont mis en place par l'entreprise d'accueil ou par l'entreprise de plomberie elle-même selon les chantiers lorsque ce ne sont pas des protections permanentes, comme des garde-corps fixes, par exemple. Des barrières de sécurité temporaires sont des EPC, entre autres.

Chaque EPI qui doit être porté est signalé en début de chantier : il est de la responsabilité des intervenants de respecter les consignes données par le chef de chantier, ainsi que la réglementation par le biais des panneaux d'affichage indiquant les équipements à porter.



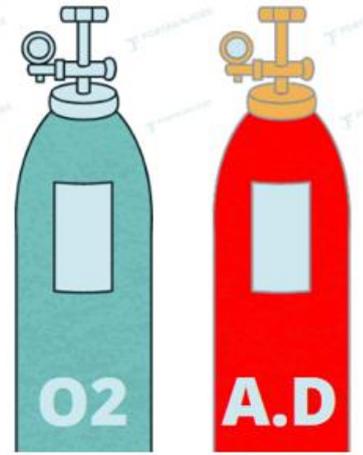
→ Quelques règles de base dans le métier de plombier

- ◆ Toujours contrôler l'absence de fuite d'un poste SOA

Risque d'explosion ou de brûlure selon les fuites d'acétylène ou d'oxygène

- ◆ Toujours se protéger lors des soudures

Porter des lunettes de meuleurs / soudeurs ou des visières intégrales avec protection oculaire



- ◆ Toute intervention avec un chalumeau doit se faire à distance des matières combustibles

Dans le cas contraire, le risque d'explosion est réel

- ◆ Chaque tube doit être amarrés de chaque côté à leur extrémité

Sécurité à assurer lors du transport



- ◆ Attention à ne faire usage que de lampes portatives respectant les normes

- ◆ Toujours débiter une soudure en sachant au préalable ce que contenait la tuyauterie

